Fiche de documents : Quels sont les droits et devoirs des citoyens français et européens ?

4 **Le citoyen français est électeur**

Dépôt du bulletin de vote dans l'urne par l'électeur, après avoir présenté sa carte d'identité et sa carte d'électeur.
Élections régionales à Taverny (Val-d'Oise), 2010.

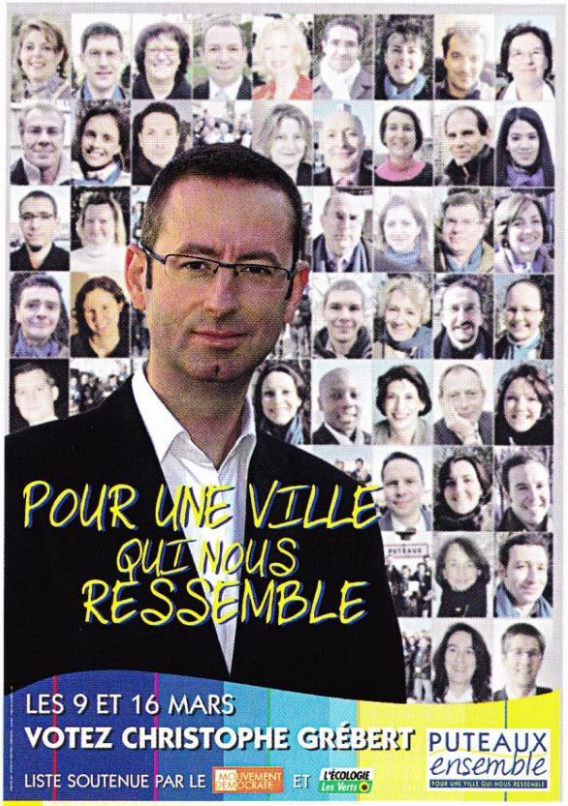

5 **Le citoyen français est éligible**

Affiche pour les élections municipales de Puteaux (Hauts-de-Seine), 2008.

6 Le rôle du citoyen dans la vie politique

Le citoyen est détenteur d'une part de la souveraineté politique. C'est l'ensemble des citoyens, constitué en « communauté des citoyens » qui, par l'élection, choisit les gouvernants. C'est l'ensemble des citoyens qui est à la source du pouvoir. C'est pourquoi les décisions prises par les gouvernants élus par eux doivent être exécutées. Les citoyens doivent obéir aux ordres des gouvernants, parce que ceux qui leur donnent ces ordres ont été choisis par eux et restent sous leur contrôle par l'intermédiaire des élections.

Dominique Schnapper, « Citoyenneté »,
Guide républicain, Delagrave/SCÉRÉN, 2004.

3 **Participer à l'élection du Parlement européen**

Affiche de la mairie de Paris destinée aux citoyens français et aux citoyens des États de l'Union européenne résidant à Paris, 2008.

4 Que dit le droit ?

Article 20-1. Il est institué une citoyenneté de l'Union. Est citoyen de l'Union toute personne ayant la nationalité d'un État membre. La citoyenneté de l'Union s'ajoute à la citoyenneté nationale et ne la remplace pas.

Article 20-2. Les citoyens de l'Union [...] ont :
a) le droit de circuler et de séjourner librement sur le territoire des États membres ;
b) le droit de vote et d'éligibilité aux élections au Parlement européen ainsi qu'aux élections municipales dans l'État membre où ils résident, dans les mêmes conditions que les ressortissants[1] de cet État.

Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, 2007.

1. Ressortissant : personne qui a la nationalité d'un État.